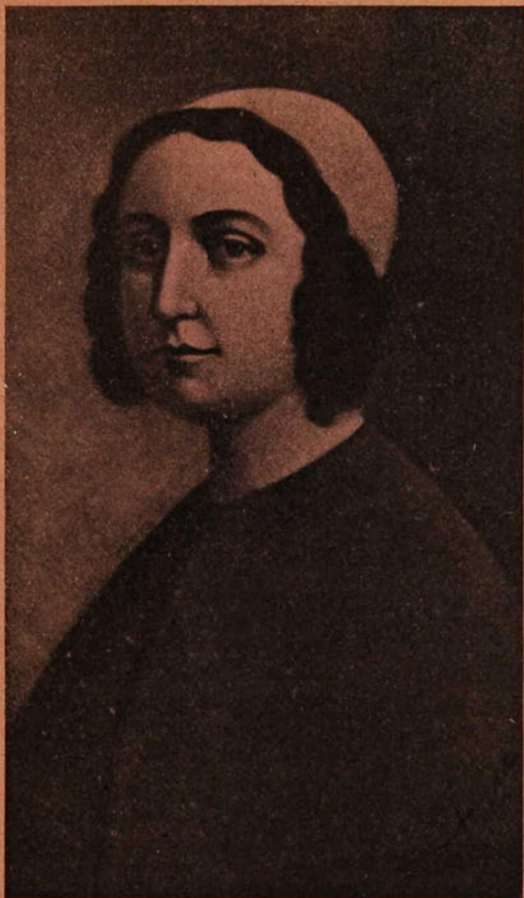


Jeanne Mance



*Fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal
1642-1673*

L'ŒUVRE DES TRACTS,
MONTRÉAL



ÉDITIONS DE LA VIE NOUVELLE

Mgr ARCHAMBEAULT

Pourquoi les retraites fermées sont-elles nécessaires au Canada ? . . . 25 sous, 30 sous franco.

R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Les Syndicats catholiques 35 sous, 40 sous franco.

R. P. LECOMPTE, S. J.

Nos Voyageurs \$1.25, 1.35 franco.

R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Les Forteresses du Catholicisme
..... 75 sous, 80 sous franco.

Oeuvres de M. Guy VANIER,

*Président général de l'Association catholique de la
Jeunesse canadienne-française*

Notre Jeunesse, avec préface de l'abbé Lionel Groulx . .
..... 10 sous franco.

Les Énergies méconnues 10 sous franco.

Vers le Peuple 15 sous franco.

Réduction par quantités

VILLA SAINT-MARTIN

Abord-à-Plouffe, (Laval), P. Q.

HY
31
39
v. 27
1921

Jeanne Mance

FONDATRICE DE L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL

L'histoire des commencements de Montréal est un cantique sacré sur un champ de gloire, un poème héroïque, un poème divin... Le seul nom de Ville-Marie rappelle de merveilleux souvenirs de désintéressement, de vaillance et de foi. Dans le monde entier, on ne trouverait pas une ville qui ait une origine aussi noble, aussi pure... Les fondateurs de Montréal n'avaient qu'un but: la gloire de Dieu. C'est à ce but, d'une grandeur infinie, qu'ils ont sacrifié l'or et le sang.

Parmi les personnages illustres de ces jours immortels, le regard s'arrête avec un tendre respect sur la touchante figure de cette courageuse ouvrière de la première heure, qui a si largement aidé à planter dans le sol sauvage la croix et le drapeau français.

Jeanne Mance naquit en 1606, à Nogent-le-Roi, à quatre lieues de Langres, France, d'une honorable famille de la magistrature, où l'honnêteté, les vertus civiques et la foi étaient également traditionnelles. Six garçons et six filles faisaient l'ornement de ce foyer chrétien. Bien que tous se soient montrés dignes de leur père, qui occupait la charge importante de procureur du roi, aucun de ses enfants ne lui acquit une gloire plus solide et plus durable que Jeanne.

Pieuse et recueillie, cette enfant de bénédiction, dès ses plus jeunes années, faisait la joie et l'édification des siens. Le Saint-Esprit s'était déjà si bien emparé de son âme, qu'elle n'éprouvait pour le monde qu'ennui et dégoût. Dès l'âge de sept ans, elle conçut une résolution digne des Agnès et des Agathe, celle de vouer à Dieu une chasteté perpétuelle. Chose étrange! Dieu qui, ordinairement, sollicite

si tendrement vers le cloître, avec une sainte jalousie, les épouses de son choix, ne lui inspira pas le désir de la vie religieuse. Jusqu'à l'âge de trente-quatre ans, elle se contenta de consoler et d'embellir la vieillesse de son respectable père, sans le troubler jamais par des aspirations auxquelles il se serait fait scrupule de résister. Elle se laissait aller à la main de Dieu, pratiquant dans la famille tous les devoirs de la vie parfaite, se préparant ainsi à l'œuvre que la divine Providence devait lui confier.

Ce jour arriva... Son père mourut et Dieu la releva de ce poste de tendresse filiale... En rompant ce dernier lien qui l'attachait à la terre, il resserra le lien d'amour qui l'attachait au ciel.

Il n'était bruit alors, en France, que de l'évangélisation de la belle colonie du Canada. Jeanne, se trouvant à Langres, entendit un chanoine de cette ville raconter avec admiration les merveilles de charité et de conversion dont cette terre donnait dès lors le spectacle. A mesure que le pieux ecclésiastique avançait dans son récit, un attrait doux et puissant passait dans le cœur de Jeanne: une lumière surnaturelle lui montrait au-delà des mers sa nouvelle mission.

C'était le moment de la grâce. La nature eut le sien aussitôt après: elle lui démontra la folie d'une semblable entreprise, la délicatesse de sa santé, les raisons de famille, enfin tout ce que le bon sens aidé de l'esprit du monde peut suggérer à une âme appelée par Dieu. Mais la folie de la croix revenait solliciter son cœur. L'effroi de résister à Jésus quand il passe en faisant ce signe mystérieux aux âmes, ces alternatives de grâce et de faiblesse, la jetèrent dans un état singulier de trouble et d'agitation. Son directeur essaya vainement de la calmer, mais, convaincu enfin que telle était la volonté divine, il lui dit un jour: « Allez en Canada, Mademoiselle; je vous en donne la permission, au nom du Dieu qui vous appelle. »

Quelques jours après, elle se rendait à Paris, où elle vit le P. Rapin, récollet, auquel elle dit comme à tous ceux qui lui parlaient de son entreprise extraordinaire: « Je ne sais ce que je ferai en Canada; mais, je sais que Dieu m'y

veut et je ferai aveuglément sa sainte volonté. — C'est bien, lui répondit le religieux, de vous oublier vous-même; mais il faut que d'autres pensent à vous. » Et il la présenta à Madame de Bullion, sur laquelle il avait une grande influence. Cette pieuse veuve ne demandait qu'à dépenser pour Dieu les grands biens que venait de lui laisser son mari. Elle désira savoir si Jeanne Mance ne prendrait pas volontiers soin d'un hôpital en Canada et lui fit entendre qu'elle ne serait pas moins généreuse pour la fondation de l'hôpital de Montréal, que la duchesse d'Aiguillon ne l'avait été pour celui de Québec. En effet, cette noble dame donna des sommes considérables pour cette œuvre, mais, — admirable désintéressement! — ne voulant être connue que de Dieu, elle y mit pour condition absolue que son nom ne serait jamais prononcé, en sorte que vraiment ignorée pendant sa vie, elle n'était désignée que par le titre de *bienfaitrice inconnue*. Jeanne Mance elle-même eut défense de correspondre avec elle directement; elle ne le pouvait faire que par l'intermédiaire du P. Rapin.

Instruite du départ de certains navires pour le Canada au printemps de 1641, Jeanne résolut de prendre passage sur ceux qui se trouvaient au port de La Rochelle, parce que des prêtres, lui avait-on dit, avaient le projet de s'y embarquer aussi. Malgré son état de faiblesse, Dieu soutenant son courage, elle se mit en route. Le lendemain de son arrivée à La Rochelle, elle croisa à la porte de l'église des Jésuites, M. Jérôme Le Royer de la Dauversière qui, le premier, avait reçu mission de fonder une colonie à Montréal. Tous les deux, subitement éclairés, se saluèrent par leurs noms et en un instant, Dieu leur imprima dans l'esprit une connaissance si claire de leurs desseins, que, s'étant reconnus, ils ne purent faire autre chose que de remercier Dieu de ses faveurs. On lit dans la vie de ce grand serviteur de Dieu qu'il eut une vision qui lui fit connaître l'île de Montréal et sa géographie dans tous ses détails. Dès lors, il ne songea plus qu'aux moyens à prendre pour accomplir les ordres reçus du ciel. M. de la Dauversière, gentilhomme aussi distingué par sa piété et son mérite que par sa position sociale, avait déjà, depuis plusieurs années, d'après une

révélation de la sainte Famille, entrepris à La Flèche, en Anjou, de concert avec mademoiselle Marie de la Ferre, fille d'une grande vertu, l'établissement d'une Congrégation d'hospitalières dites de Saint-Joseph, destinées au soin des malades de Montréal.

Jeanne Mance savait la chose... Elle aussi connaissait les secrets célestes... Et on la verra plus tard venir en France chercher dans ce pieux Institut, les trois premières hospitalières, fondatrices de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Notre héroïne allait partir avec grand courage; toutefois, elle éprouvait une peine très vive en se voyant seule de son sexe, non seulement pour le temps de la traversée, mais là-bas, dans le pays inconnu. Dieu ne voulut pas la mettre à une telle épreuve et M. de la Dauversière put lui communiquer des lettres de Dieppe, lui faisant connaître que deux ouvriers n'avaient pas voulu s'embarquer sans leurs femmes.

A la fin de juin 1641, deux navires appareillaient à La Rochelle; ils portaient Paul Chomedey de Maisonneuve, gouverneur de Montréal et Jeanne Mance. Après avoir essuyé du gros temps en mer, ils abordèrent enfin heureusement à Québec, le 20 août. La saison était trop avancée pour que l'on put songer à remonter jusqu'à Montréal, où l'on n'aurait pas eu le temps de se faire des abris avant le froid et la neige. Il fallait hiverner à Québec. Dans cette attente, ils eurent à subir plusieurs vexations. On essaya de convaincre M. de Maisonneuve qu'il ferait mieux de se fixer à Québec, l'assurant qu'il ne pourrait se soutenir contre les invasions des Iroquois, devenus si redoutables. Celui-ci, en homme de cœur, fit au gouverneur, M. de Montmagny, cette admirable réponse: « Je ne suis pas venu pour délibérer, mais pour exécuter et tous les arbres de l'île de Montréal seraient-ils changés en autant d'Iroquois, il est de mon devoir et de mon honneur d'aller y établir une colonie. »

Le printemps étant revenu, on se hâta de cingler vers Montréal: c'était le 8 mai 1642. Le 17 suivant, la petite flotte salua par des cris de joie et des cantiques de louanges cette terre promise. Le lendemain matin, en mettant pied à terre, tous, imitant leur chef, se précipitèrent à genoux

et se mirent à chanter des hymnes et des psaumes. Aussitôt, un autel fut dressé sur le rivage et décoré promptement par Jeanne Mance et Madame de la Peltrie. Le P. Vimont, jésuite, entonna le *Veni Creator* qui fut continué avec enthousiasme par toute la troupe et pour la première fois fut offert en ce lieu le sacrifice divin. Pendant cette cérémonie, toutes les classes, toutes les idées, tous les sentiments étaient représentés: la foi, la prière, la curiosité se peignaient sur tous les visages. Il était là le rude chrétien des premiers âges, en face de ces forêts vierges, reconnaissant que rien n'est impossible à Dieu. Elle était là, la femme croyante, au cœur généreux et magnanime, qui ayant tout quitté pour Dieu, lui jurait de nouveau au fond de son âme, de n'avoir plus d'autre patrie que ces plages désertes et d'autre famille que les sauvages qu'elle désirait amener à la vérité par ses soins et son dévouement.

Le P. Vimont, dans une chaleureuse allocution, prédit la gloire du futur Montréal, dont il compara les débuts au grain de sénévé de l'Évangile. Il exposa ensuite le saint Sacrement, qui resta sur l'autel toute la journée. comme si Notre-Seigneur eut voulu prendre possession de cette terre, où il devait être tant aimé! Il n'a plus cessé depuis lors de reposer à Ville-Marie. A défaut de lampe et d'huile, on se contenta de suspendre devant le tabernacle, une fiole remplie de mouches à feu, qui projettent une lueur très vive et très claire.

Le lendemain, on dressa le campement autour de l'autel, puis, sous la direction de M. de Maisonneuve, on se mit à construire un retranchement en palissade. On éleva après cela une chapelle en écorce pour y loger le saint Sacrement. Par une protection visible de Dieu, la présence des nouveaux venus fut ignorée des Iroquois tant que ces premiers travaux les occupèrent. Les colons, dont le plus grand nombre vivaient en commun, offraient alors le spectacle des chrétiens de la primitive Église. Pendant près de onze ans, qu'ils restèrent enfermés dans le fort, il n'y eut entr'eux aucun différent qui put blesser la charité. Les sentiments des ouvriers étaient les mêmes que ceux des chefs; ils travaillaient et souffraient sans se plaindre,

n'ayant d'autre mobile que la gloire de Dieu pour laquelle ils avaient tout quitté, de telle sorte que le P. Leclercq appelait Montréal « la sainte colonie ».

Dès 1644, Jeanne Mance fit bâtir son hôpital, qui contenait quinze lits garnis et davantage au besoin. Il était temps, car, les farouches Iroquois ne tardèrent pas à faire une guerre cruelle à la colonie et à fournir des hôtes à l'établissement naissant. Le 9 juin 1643, ces barbares tuèrent trois Français qui travaillaient dans les bois et ils en emmenèrent deux en captivité. A partir de ce jour, Ville-Marie devint l'école du martyr, mais, l'imminence du danger ne faisait qu'accroître la ferveur. Jeanne Mance surtout se montrait calme et confiante et s'efforçait de rassurer tout le monde par sa sérénité. Elle ne fut pas seulement la mère de ces pionniers et la fondatrice de l'hôpital, elle fut encore le sauveur de Ville-Marie.

JEANNE MANCE SAUVE LA COLONIE

Les attaques continuelles des Iroquois en 1650 et 1651, avaient décimé la population; à peine si l'on comptait cinquante Français, et il ne venait plus aucun secours d'outremer. Dans cette extrémité, tout le monde était découragé. Jeanne eut honte pour la France! En priant au pied de la croix, il lui semblait que les fleurs de lis tombaient du crucifix et que le drapeau blanc ne couvrait plus l'Évangile. La fierté patriotique, la seule qui vécut encore dans une âme si parfaitement immolée, se réveillait avec une force inouïe. « Je me sentis inspirée, écrit-elle, de m'adresser à M. de Maisonneuve pour l'engager à faire un voyage en France, afin d'aller chercher du secours. » Le gouverneur, connaissant l'esprit fin, délié et pratique de Jeanne Mance entra pleinement dans ses vues et celle-ci ne craignit pas de lui donner 22,000 livres sur la fondation de 60,000 affectée par Madame de Bullion, à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Avec ces ressources, M. de Maisonneuve put lever, en France, une recrue suffisante: mesure que la généreuse bienfaitrice approuva et récompensa même par de nouveaux dons.

M. de Maisonneuve revint avec cent huit hommes d'élite et fut reçu au milieu des acclamations de toute la population. C'était le salut! C'était la vie après tant de cruelles alarmes! Jeanne Mance, plus que tous, remercia Dieu de cette heureuse tentative qu'il lui avait inspirée et tout ce que lui apprit M. de Maisonneuve la confirma dans la pensée que ce voyage s'était fait d'après les ordres et sous les auspices particuliers de la Providence.

* * *

Depuis dix-sept ans déjà, Jeanne Mance prodiguait avec un dévouement inlassable, ses soins, tant aux colons blessés qu'aux sauvages, lorsqu'au mois de janvier 1657, elle fit une chute sur la glace, se fractura le bras droit en deux endroits et se démit le poignet. La douleur fut si violente qu'elle en perdit connaissance. Le chirurgien Étienne Bouchard, malgré son habileté, ne reconnut que les deux fractures du bras, sans remarquer la luxation du poignet. Cette méprise fut pour Jeanne, la source de souffrances indicibles. A la suite de cet accident, elle ne put se servir de sa main en aucune manière, ni en avoir la moindre liberté, en sorte qu'il fallait l'habiller et la servir comme un enfant. Les souffrances et l'affaiblissement de la patiente allant en augmentant, elle vit arriver le jour où elle deviendrait complètement inutile, sinon à charge, à l'hôpital. Elle songea alors que la Providence tirerait peut-être de son infirmité les moyens d'établir à Ville-Marie, les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, dont nous avons parlé plus haut et qu'elle appelait de tous ses vœux.

Avec cet espoir, elle partit pour la France le 14 octobre 1658 avec la Sœur Bourgeois, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame, dont l'amitié en tous les temps, lui avait été si précieuse et dont les soins lui furent en cette circonstance, si indispensables. Ce fut durant son séjour à Paris que Jeanne fut guérie miraculeusement par l'attouchement du cœur de M. Olier, fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice, dont les fils étaient déjà établis à Montréal et y opéraient bien d'autres merveilles dans les âmes.

Après sa guérison, elle s'occupa activement du but principal qui l'avait amenée en France. Sa démarche auprès de M. Le Royer de la Dauversière ne fut pas infructueuse. En effet, le fondateur des Sœurs hospitalières crut que le moment était venu de donner de ses filles au Canada. Après avoir ordonné des prières dans l'Institut, trois religieuses furent choisies pour cette héroïque mission: l'intrépide Mère Judith Moreau de Brésoles, la douce Sœur Catherine Macé, l'humble et pieuse Sœur Marie Maillet. Elles s'embarquèrent le 29 juin 1659, avec Jeanne Mance et Marguerite Bourgeoise.

La navigation fut remplie de périls et d'accidents fâcheux, selon la nature, et l'équipage arriva presque tout malade à Québec, le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, 8 septembre de la même année. Le 2 octobre suivant, elles quittaient cette dernière ville pour Montréal, où elles abordèrent quinze jours plus tard. La nouvelle de leur arrivée fit naître dans tout le pays une sincère et vive allégresse. Jeanne Mance surtout reçut de toute la population, l'accueil dû à son mérite et à sa vertu. Dès lors, elle confia à ces dévouées religieuses l'administration de son hôpital, qui, malgré des épreuves de tous genres, n'a cessé de progresser jusqu'à nos jours.

DERNIÈRES ANNÉES DE JEANNE MANCE. — SA MORT

L'œuvre de Jeanne Mance était terminée: Ville-Marie fondée, l'Hôtel-Dieu institué, la sainte Famille constituée par l'établissement du Séminaire de Saint-Sulpice, de la Congrégation Notre-Dame et des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph. Pendant plus de trente ans, elle avait été tour à tour, consolatrice des affligés, secours des colons, protectrice des personnes de son sexe. Elle a vu les côtés à la fois terribles et poétiques de la vie des premiers pionniers; elle a assisté à de sublimes horreurs, elle a parcouru l'océan à travers les orages, les tempêtes et les découragements. Au milieu des maladies contagieuses et des cris de douleur des blessés et des mourants, Jeanne Mance a tout bravé, tout partagé, pour la gloire de Dieu et le salut des

âmes!... Victoires et revers! Succès et défaites! Misères et espérances! Rien ne l'éloigna un instant de son héroïque poste de dévouement.

Avant de rappeler à lui sa servante, il plut au Seigneur d'épurer par la souffrance et la maladie cette âme qui l'avait tant aimé. Elle bénit le divin Époux qui l'avait si souvent visitée par l'épreuve de cette dernière marque de son amour et comprit par les douleurs qui rendaient si cruels les derniers jours de son exil terrestre, que Dieu la rappelait à lui. Elle passa désormais à s'entretenir avec lui ses longues insomnies et ses journées solitaires. Ainsi s'éteignait doucement cette noble existence. Elle avait toujours souffert et toujours demandé à souffrir; sa santé était restée délicate et sa vie de privations, de cruelles alarmes avait doublé ses épreuves; elle continuait à les cacher et s'efforçait d'entourer son lit de douleur de silence et d'oubli. Enfin, elle mourut en odeur de sainteté le 19 juin 1673, âgée de 67 ans. Son corps, ainsi qu'elle en avait exprimé le désir, fut enterré dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu et son cœur, placé sous la lampe du sanctuaire dans l'église de la paroisse.

LE MONUMENT DE JEANNE MANCE

Les trois premiers jours de septembre 1909, l'Hôtel-Dieu célébrait le 250^e anniversaire de l'arrivée des premières Mères. Le deuxième jour de ce triduum solennel, eut lieu l'inauguration du monument de Jeanne Mance, don de la munificence de Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, qui, aussitôt après le dévoilement de la statue, laissant parler son grand cœur, établit entre « notre Jeanne » et Jeanne d'Arc, qui venait d'être béatifiée, un saisissant rapprochement. « Comme la bergère de Domremy, dit-il, elle aussi a entendu des voix d'en haut, qui lui indiquaient une mission grande et ardue à remplir. Elle aussi est passée par la lutte, l'épreuve et la souffrance. Elle aussi a déployé un courage invincible, bravant et surmontant tous les obstacles et a su, au milieu des dangers, garder à son âme toute sa blancheur. Sage et perspicace, autant que charitable, elle prit aux heures les plus critiques, les déterminations

que lui inspirait une affection ardente pour sa patrie d'adoption. » Et Monseigneur terminait par cette belle réflexion: « L'incendie, en détruisant l'hôpital, consuma ses restes vénérés. Et ainsi se compléta sa ressemblance avec celle que j'appelle son illustre sœur. De son corps, notre sol ne possède rien, comme la France ne possède aucune relique de sa glorieuse Jeanne. Mais elle vit toujours et tout entière dans l'âme canadienne et plus que partout ailleurs dans ce cloître où se perpétuent *sa tendre charité et son inlassable dévouement.* »

Quand le voile tomba, laissant apparaître sur son piédestal de granit, « notre Jeanne, à nous, Canadiens », des stances harmonieuses et riches de sens, dues à la muse inspirée d'une digne fille de Marguerite Bourgeois, furent chantées par un chœur d'élèves de la Congrégation Notre-Dame. Sous l'envolée du rythme et dans l'émotion du sentiment qui l'anime, elles reconnaissaient l'âme amie, l'âme canadienne.

Honneur à toi, sainte héroïne,
Trésor de charité divine,
A tes pieds, un peuple s'incline
En ce jour ouvert sur le ciel.

Pour toi qui vins de « douce France »,
Vers l'inconnu, vers la souffrance,
Et nous sauvas par ta vaillance,
Déjà nos cœurs dressent l'autel.

Ville-Marie, unique est ton histoire,
Toute en deux mots: bravoure et sainteté.
Et les échos de ton passé de gloire
Font tressaillir nos âmes de fierté.

La Dauversière, Olier, de Maisonneuve,
Vos noms sacrés se disent à genoux.
Et Jeanne est là! Son triomphe est la preuve
Que des bienfaits, on se souvient « chez nous ».

France-Nouvelle, auprès de tes rivières,
Au bord des lacs, au fond de tes grands bois,
Nos fiers aïeux déployaient leurs bannières,
Les fleurs de lys s'enlaçaient à la croix.

De nos martyrs, le sang baigna tes plages,
Sur tous leurs fronts le nimbe brillera.
Et vous aussi, saintes de nos rivages,
En l'univers, on vous invoquera.

Saints fondateurs de la patrie,
Tout entière Ville-Marie,
Avec foi, vous chante et vous prie,
En ce jour ouvert sur le ciel.

Jeanne, c'est l'heure où Dieu lui-même
Pose à ton front le diadème,
Le Canada t'admire et t'aime...
Mance, ton nom est immortel!



ÉPILOGUE

« Les grandes œuvres chrétiennes pour être durables, doivent être conçues dans les humiliations et enfantées dans les souffrances. » L'Hôtel-Dieu fut, à sa naissance et dans ses progrès, largement gratifié de ce double trésor. Si nous poursuivons l'histoire de cet établissement à travers les siècles qui viennent de s'écouler, la protection divine n'est pas moins manifeste. Pauvre et misérable comme l'étable de Bethléem, cet hôpital ne fut d'abord, comme nous l'avons déjà dit, qu'un appentis de planches mal jointes, ouvert à tous les vents, ne protégeant pas même ses pieuses habitantes contre les tempêtes de neige des plus rudes hivers. Plus tard, il est vrai, des salles spacieuses remplacèrent ces appentis, mais les incendies, les tremblements de terre

semblaient se succéder à plaisir pour les détruire jusqu'aux fondements. Et pendant ce temps, que devenaient les courageuses hospitalières en proie à la faim, aux rigueurs des saisons? Surchargées de malades et de blessés, exposées à la contagion des épidémies, aux surprises des Iroquois, dénuées de toutes ressources et travaillant jour et nuit pour gagner leur vie, pendant deux siècles, elles se dévouèrent sans réserve au service de leurs pauvres, de leurs infirmes, luttant contre toute misère et toute souffrance.

Cependant, Montréal avait grandi et décuplé ses habitants. Avec la population, augmentait aussi le nombre de malades; il fallait donc que la charité se dilatât dans les mêmes proportions que les misères.

En conséquence, les hospitalières se décidèrent à quitter la rue Saint-Paul et à faire construire au prix de sommes énormes, l'hôpital qu'elles occupent aujourd'hui, sur le versant nord de la montagne et appelé « Mont Sainte-Famille ». Tout le monde connaît ce vaste palais de la souffrance. La chapelle sépare le cloître de l'hôpital. Toujours, le divin Captif du tabernacle sera le plus doux lien des hospitalières avec leurs malades.

Ce ne fut pas sans des déchirements de cœur bien cruels que, le 31 janvier 1861, les Filles de Saint-Joseph quittèrent la demeure où, pendant plus de deux cents ans, leurs sœurs avaient prié et travaillé pour les pauvres souffrants. Le récit de ce départ et des circonstances qui l'accompagnèrent forment l'une des plus émouvantes pages de l'histoire moderne de l'Hôtel-Dieu.

En 1902, l'hôpital étant encore devenu trop étroit, une annexe considérable fut ajoutée au premier corps de logis. Depuis cette construction, l'Hôtel-Dieu peut recevoir trois cents malades.

Dieu a béni tant de sacrifices: le grain de sénevé a germé, il a grandi; affermi par les tempêtes, il est devenu un arbre immense, dont l'abri a protégé des milliers de malheureux. Et que demandent ces héroïnes chrétiennes en récompense du bien qu'elles font? Le ciel pour elles-mêmes et le ciel pour ceux auxquels elles ont tout donné.

La Vie nouvelle

est une revue mensuelle, essentiellement catholique, éclairant les esprits par ses études doctrinales, ravivant la piété dans les âmes, faisant connaître les saines initiatives sociales et toutes les œuvres dignes d'être encouragées.

La Vie nouvelle

publie des articles sur la doctrine de l'Église, la vie intérieure, les enseignements des Papes, les différents ordres religieux, les devoirs sociaux, les œuvres urgentes, etc., etc. Elle donne chaque mois une chronique des Retraites fermées au Canada. Elle tient ses lecteurs au courant du mouvement catholique dans notre pays et à l'étranger.

La Vie nouvelle

dirigée par le R. P. Archambault, S. J., compte parmi ses collaborateurs plusieurs des principaux écrivains ecclésiastiques et laïcs du pays: Mgr PAQUET, les RR. PP. Bournival, S. J., DUGRÉ, S. J., LALANDE, S. J., LAMARCHE, O. P., LECOMPTE, S. J., VILLENEUVE, O. M. I., les abbés PERRIER, GROULX, MAURALT, CARON, ROBERT; MM. Henri BOURASSA, Thomas CHAPAIS, Victor MORIN, Adjutor RIVARD, C.-J. MAGNAN, Antonio PERRAULT, Omer HÉROUX, Guy VANIER, Léon-Mercier GOUIN, Albert FERLAND, Jean NOLIN, etc., etc.

RÉDACTION:

Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe, près Montréal

ADMINISTRATION:

Imprimerie du Messenger, 1300, rue Bordeaux, Montréal.

Abonnement: \$1.00 par année

Tous les abonnements partent de janvier. On peut s'abonner en cours d'année et obtenir les numéros déjà parus.

BROCHURES A 10 SOUS

La collection la plus populaire, la plus instructive, la plus variée qui ait encore paru au Canada

- | | |
|--|-----------------------------|
| *1. <i>L'Instruction obligatoire</i> | Sir Lomer GOUIN |
| 2. <i>L'École obligatoire</i> | MM. TELLIER et LANGLOIS |
| 3. <i>Le Premier Patron du Canada</i> | Mgr PAQUET |
| *4. <i>Le bon Journal</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| *5. <i>La Fête du Sacré-Cœur</i> | R. P. MARION, O. P. |
| *6. <i>Les Retraites fermées au Canada</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| *7. <i>Le docteur Painchaud</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| *8. <i>L'Église et l'Organisation ouvrière</i> | C.-J. MAGNAN |
| *9. <i>Police! Police! A l'école, les enfants!</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 10. <i>Le mouvement ouvrier au Canada</i> | B. P. |
| 11. <i>L'École canadienne-française</i> | Omer HÉROUX |
| 12. <i>Les Familles au Sacré Cœur</i> | R. P. DUGRÉ, S. J. |
| 13. <i>Le Cinéma corrupteur</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 14. <i>La première Semaine sociale du Canada,</i> | Euclide LEFEBVRE |
| 15. <i>Sainte Jeanne d'Arc</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 16. <i>Appel aux ouvriers,</i> | R. P. CHOSSEGROS, S. J. |
| 17. <i>Notre-Dame de Liesse</i> | Georges HOGUE |
| 18. <i>Les conditions religieuses de la société canadienne</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| 19. <i>Sainte Marguerite-Marie</i> | Le cardinal BÉGIN |
| 20. <i>La Y. M. C. A.</i> | Une RELIGIEUSE |
| 21. <i>La Propagation de la Foi</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| 22. <i>L'Aide aux œuvres catholiques</i> | BENOÎT XV |
| 23. <i>La Vénération Marguerite Bourgeoys</i> | R. P. DUGRÉ S. J. |
| 24. <i>La Formation des Élités</i> | R. P. JOYAL, O. M. I. |
| 25. <i>L'Ordre séraphique</i> | Général de CASTELNAU |
| 26. <i>La Société de Saint-Vincent de Paul</i> | Fr. MARIE-RAYMOND, O. F. M. |
| 27. <i>Jeanne Mance</i> | |

*Les brochures No 1, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 sont épuisées.

Prix: 10 sous l'unité; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille, franco.
Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

BUREAU DE L'ŒUVRE DES TRACTS
L'Action paroissiale, 1300, rue Bordeaux, Montréal

Tél. ★St-Louis 7327